



PATINOIRE DU VIEUX COLLÈGE

Règlements du patinage libre

RÈGLES DE SÉCURITÉ

- Les enfants de 12 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte.
- Le port du casque protecteur est fortement recommandé pour les enfants de 10 ans et moins ainsi que pour tous les patineurs débutants ou de faible calibre de tout âge.
- Les débutants utilisant des appuis pour patiner sur la surface glacée doivent être accompagnés d'un adulte.

IL EST STRICTEMENT DÉFENDU

- De se trouver sur la glace sans être chaussé de patins.
- De s'attrouper ou flâner en bordure de la patinoire.
- De s'asseoir sur le bord de la bande.
- De boire, manger ou fumer sur la patinoire.
- De patiner avec quelqu'un sur le dos ou dans les bras.
- D'être sur la patinoire avec un traîneau.
- De se tirailler ou se bousculer.
- De faire des courses ou patiner à des vitesses excessives.
- De freiner brusquement.
- De jeter des objets sur la patinoire.
- De patiner dans le sens contraire ou à reculons.
- De pratiquer des figures de patinage artistique ou de pratiquer le hockey.
- De faire la chaîne, jouer à la tague ou lancer des balles de neige.
- D'apporter des rondelles et des bâtons de hockey.
- D'utiliser un casque d'écoute, un cellulaire ou un appareil électronique portatif en patinant.

FAUTEUILS ROULANTS ET POUSSETTES

- Les fauteuils roulants et les poussettes sont permis sous la responsabilité d'une personne de 16 ans et plus chaussée de patins. Le port d'un casque protecteur est fortement recommandé pour les personnes se déplaçant en fauteuil roulant et les enfants de 12 mois et moins dans une poussette.
- Les enfants entre 0 et 12 mois dans une poussette doivent être bien attachés.
- Les roues ne doivent plus présenter de traces de terre ou de calcium avant d'être mises en contact avec la glace afin d'assurer la sécurité des autres patineurs.
- Les personnes se déplaçant en fauteuil roulant ou accompagnées d'enfants dans une poussette doivent longer la bande.

Règlements du hockey libre

RÈGLES DE SÉCURITÉ

- Tous les participants sont tenus de porter un casque protecteur homologué CSA, un protecteur facial complet et un protège-cou.
- Il est primordial de respecter tous les joueurs se trouvant sur la patinoire.
- Cette période de hockey se veut une activité participative et non compétitive.
- Un adulte responsable doit accompagner les enfants de moins de 12 ans.
- En cas de dommage sur la surface glacée ou sur les bandes de la patinoire, avisez la Ville au 450 754-3434.

AUTRES

- Les réservations de la part de l'école sont prioritaires en tout temps.
- L'entretien de la patinoire est effectué périodiquement selon l'état de la glace et les conditions climatiques.
- La Ville se réserve le droit de fermer la patinoire en tout temps, et ce, sans préavis.
- Nous demandons aux adultes de développer le sens civique des plus jeunes en les invitant à respecter les règlements en vigueur, et ce, afin que tous puissent tirer le maximum de bénéfices du patin et du hockey libre.
- Tout manquement à ces règles de sécurité pourrait entraîner une exclusion individuelle ou collective de la patinoire.
- La patinoire ferme à 21 h 30 tous les soirs et le bâtiment de service à 22 h.